



Égalité homme / femme rattrapage des années discriminés ?

Par **nani15**, le **23/06/2014** à **17:53**

Bonjour à tous
Depuis de nombreuses années je suis victime d'un écart important de salaire entre mes collègues masculins et moi-même.
Début d'année j'ai fait valoir mon rattrapage au titre de l'égalité homme femme. Et j'ai eu une augmentation de mon taux horaire.
Aujourd'hui je me demande si je ne devais pas obtenir le rattrapage de toutes ses années ou mon droit n'a pas été appliqué ?
Merci beaucoup de votre aide
Cordialement

Par **moisse**, le **24/06/2014** à **09:14**

Bonjour,
La prescription est passée par là.
Il va être difficile d'argumenter la situation pour les 3 années précédentes.